

# **Bretagne** Algues vertes : des avancées insuffisantes

Le Sénat a publié un point d'étape à la suite du rapport de la Cour des comptes paru cet été. Il constate une inadéquation entre les moyens consacrés à la lutte contre les algues vertes et les enjeux. Malgré la hausse des montants accordés, il estime que « seule une réorientation des crédits de la Pac vers davantage d'aides conditionnées au respect de pratiques agricoles prenant en compte le contexte environnemental spécifique de ces territoires permettrait d'agir [...] contre la pollution par les nitrates ».